

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

- Cette étude traite des Citroën Berlingo et Peugeot Partner depuis leur restylage en octobre 2002.

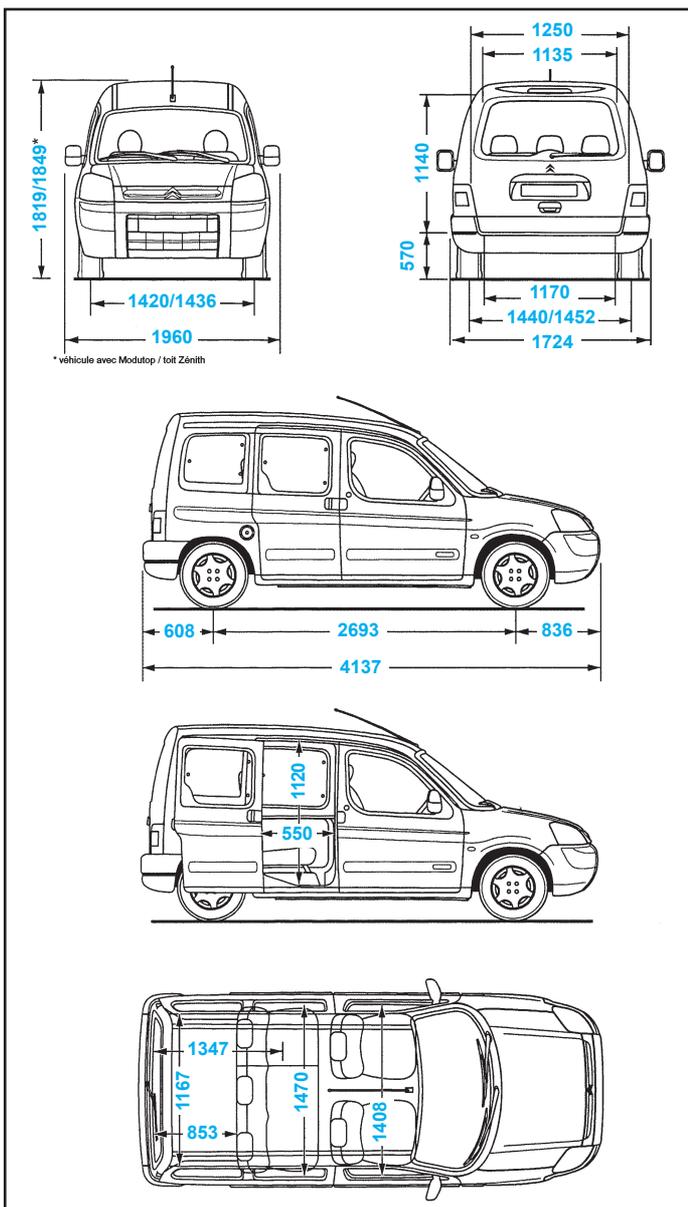
Caractéristiques dimensionnelles et pondérales

Gamme

Motorisation	Types Mines / puissance fiscale	
	VP	VU
1.1	-	GBHFXB / 6
1.4	GJKFWB / 6	GBKFWB / 8
1.6 16v	GJNFUB / 7	-
1.9 D	GJWJYB / 5	G*WJYB / 7
2.0 HDi	GJRHYB / 6	G*RHYB / 8

* B pour 600 kg et C pour 800 kg de charge utile.

Dimensions



Poids et charge (en kg)

MASSE * VP	1.4i	1.6i 16V	1.9 D	2.0 HDi
• à vide (mini CEE)	1188	1251	1299	1311
• totale en charge	1825	1875	1920	1935
Totale roulante PTR	2725	2975	3020	3035
Charge utile	637	589	621	624
Remorqueable :				
• sans frein	500	500	500	500
• avec frein	900	1100	1100	1100
• maxi sur flèche	70	70	70	70
• sur galerie	100	100	100	100

MASSE * VU	1.1i		1.9 D		2.0 HDi	
	600 kg	600 kg	800kg	600 kg	800kg	800kg
• à vide (mini CEE)	1088	1152	1155	1191	1191	1191
• totale en charge	1688	1752	1955	1791	1991	1991
• répartition AV	640	717	720	742	742	742
• AR (mini CCE)	448	435	435	449	449	449
Totale roulante PTR	2438	2852	3055	2891	3091	3091
Charge utile	600	600	800	600	800	800
Remorqueable :						
• sans frein	500	500	500	500	500	500
• avec frein	750	1100	1100	1100	1100	1100
• maxi sur flèche	70	70	70	70	70	70
• sur galerie	100	100	100	100	100	100

* à titre indicatif, varie en fonction du modèle et des équipements.

Caractéristiques pratiques

Capacités (en l)

- Réservoir à carburant, essence / Diesel **55 / 60**
- Huile moteur, après vidange et remplacement du filtre :
 - moteur essence **3,5**
 - moteur 1.9 D **4,5**
 - moteur 2.0 HDi **4,3**
- Liquide de refroidissement :
 - moteur essence **6**
 - moteur 1.9 D **8,2**
 - moteur 2.0 HDi **7**
- Huile de BVM :
 - moteur essence **2**
 - moteurs Diesel **1,8**
- Fluide réfrigérant (R134a) **775 ± 25 g**

Jantes et pneus

Motorisations	Pneumatiques	Pression de gonflage à froid (bar) à vide / en charge		
		AV	AR	roue de secours
VP				
1.4i et 1.9D	175/70 R14 84T	2,3/2,5	2,3/2,8	3
1.6i	185/65 R15 88H	2,2/2,5	2,2/2,9	3,1
2.0 HDi	185/65 R15 88H	2,3/2,3	2,3/2,5	2,7
VU				
toutes (CU 600 kg)	175/65 R14 90T	2,5	2,9	3,1
1.4i (CU 800 kg)	175/65 R14 90T	2,5	3,3	3,5
Diesel (CU 800 kg)	175/65 R14 90T	2,7	3,3	3,5

Performances et consommations

VP	1.4i	1.6i 16V	1.9 D	2.0 HDi	VU	1.1i	1.9 D		2.0 HDi	
						600 kg	600 kg	800 kg	600 kg	800 kg
PERFORMANCES (secondes)										
0-400m	20,4	18,7	21,3	19,8		21,9	21,2	21,4	19,5	19,8
0-1000m / DIN (mi-charge)	38,5	34,9	40,5	37,1		41,1	40,2	40,4	36,5	37,1
0 à 100 km/h	17,5	13,1	20,4	15,6		21,6	20	20,4	14,6	15,6
Vitesse maximale (km/h)	150	170	142	160		140	142	142	161	161
CONSOUMATIONS (litres aux 100 km)										
Urbaine	9,7	9,5	8,8	7,3						
Extra urbaine	6,2	6,2	5,7	5						
Mixte	7,5	7,4	6,9	5,8						
CO2 (g/km)	176	175	181	154						

Entretien

- Le plan d'entretien est principalement kilométrique.
- Vous devez donc réaliser vos entretiens lorsque vous atteignez la limite kilométrique préconisée par le constructeur.

Limites kilométriques préconisées pour votre véhicule, en conditions d'utilisation normales

- Moteurs essence et 2.0 HDi.....**20 000 km**
- Moteur 1.9 D.....**15 000 km**

- Si vous n'atteignez pas cette limite kilométrique, procédez à une visite d'entretien annuelle.

Limites kilométriques préconisées pour votre véhicule, en conditions d'utilisation sévères

- Moteurs essence et 2.0 HDi.....**15 000 km**
- Moteur 1.9 D.....**10 000 km**

- Si vous n'atteignez pas cette limite kilométrique, procédez à une visite d'entretien annuelle.

- Les conditions d'utilisation sévères sont l'utilisation essentiellement urbaine du véhicule (porte à porte, taxi), la conduite dans les pays très chauds (grande exportation) ou en atmosphère poussiéreuse (chantier), les parcours de courtes distances répétés (moteur froid) ou utilisation de lubrifiant non conforme aux recommandations ou de qualité carburant douteuse.

Contrôles complémentaires

- Les contrôles antipollution sont à réaliser :
 - tous les 2 ans pour les véhicules particuliers,
 - tous les ans pour les véhicules utilitaires.
- Les contrôles anticorrosion sont à réaliser :
 - au 4^{ème} anniversaire puis tous les 2 ans pour les véhicules particuliers,
 - tous les 2 ans pour les véhicules utilitaires.
- Les contrôles du système d'air conditionné sont à réaliser tous les 2 ans.

Le contenu de l'entretien périodique

- L'entretien périodique est composé à la fois **d'opérations standards** à réaliser systématiquement à chaque visite d'entretien et **d'opérations dites complémentaires** (Générales - Selon l'âge - Courroie de distribution) à réaliser selon le niveau d'équipements de votre véhicule, son âge et le kilométrage effectué.

A réaliser systématiquement : les opérations standards

- Vidange : huile moteur.
- Echange : filtre à huile.
- Niveaux :
 - liquide de lave-vitres,
 - liquide de refroidissement,
 - liquide de freins synthétique,
 - liquide d'assistance de direction,
 - batterie si bouchons démontables.
- Contrôles :
 - feux, éclairage et signalisation,
 - état et mise à pression des pneumatiques, y compris roue de secours,
 - étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, boîte de vitesses),
 - état des balais d'essuie-vitres, de la ligne d'échappement, des courroies d'accessoires, des gaines (transmissions, rotules, crémaillère de direction),
 - usure des plaquettes de freins AV et AR,
 - hauteur de pédale d'embrayage y compris réglage ou état du dispositif de rattrapage automatique (selon équipement).
- Purge : filtre à gasoil.
- Lecture : mémoires autodiagnostic.
- Réinitialisation : indicateur de maintenance.
- Essai sur route du véhicule.
- Spécificités GNV, GPL :
 - contrôle : état et étanchéité des canalisations GNV, GPL
 - pressions du détendeur Jumper GNV,
 - examen visuel des fixations du réservoir GNV,
 - mémoires autodiagnostic GNV, GPL,
 - vaporisateur GPL, y compris réglage.

Et en plus

- Remplacements :
 - filtre à pollen (selon équipement),
 - filtre électrovanne (GPL).

A réaliser tous les 60 000 km : les opérations générales

- Contrôle :
 - étriers, disques et canalisation de freins,
 - usure garnitures de frein AR (si présence obturateurs),
 - étanchéité des amortisseurs,
 - tension courroie(s) d'accessoire(s), sans tendeur dynamique,
 - jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations.

Et en plus

- Remplacements :
 - filtre à gasoil,
 - filtre à air,
 - filtre à essence,
 - bougies d'allumage

A réaliser selon l'âge de votre véhicule : les opérations selon l'âge

- Remplacement liquide de freins synthétique : à réaliser tous les 2 ans
- Préconisation de remplacement des ceintures rétractables et airbags pyrotechniques à la date de péremption (10 ans).
- Suivant la législation concernant le GNV, GPL : à réaliser tous les 8 ans : contrôle et mise en épreuve du réservoir GNV, GPL (5 ans en cas de cession).

A réaliser tous les 120 000 km ou 160 000 km ou tous les 10 ans : courroie de distribution

- Remplacement :
 - moteurs essence et 1.9 D : 120 000 km (90 000 en utilisation sévère),
 - moteur HDi : 160 000 km (120 000 en utilisation sévère).

Les lubrifiants homologués

- Votre véhicule a été conçu selon les techniques les plus modernes. Pour lui conserver ses performances, il est important d'utiliser les huiles et les ingrédients préconisés par le constructeur. Vous trouverez ici, les normes et les caractéristiques des produits que vous devez utiliser en fonction de vos conditions de roulages.

Huiles moteur

Moteurs essences		
Grade S.A.E	Normes ACEA	Normes API
10W-40	A3.98	SJ
5W-40	A3.98 / B3.98	SJ / CF
Moteurs Diesels		
10W-40	B3.98	CF
5W-40	B3.98	-
5W-40	A3.98 / B3.98	SJ / CF
Huile économie d'énergie		
5W-30	A1.98 / B1.98	SJ / CF / EC

Réinitialisation de l'indicateur de maintenance

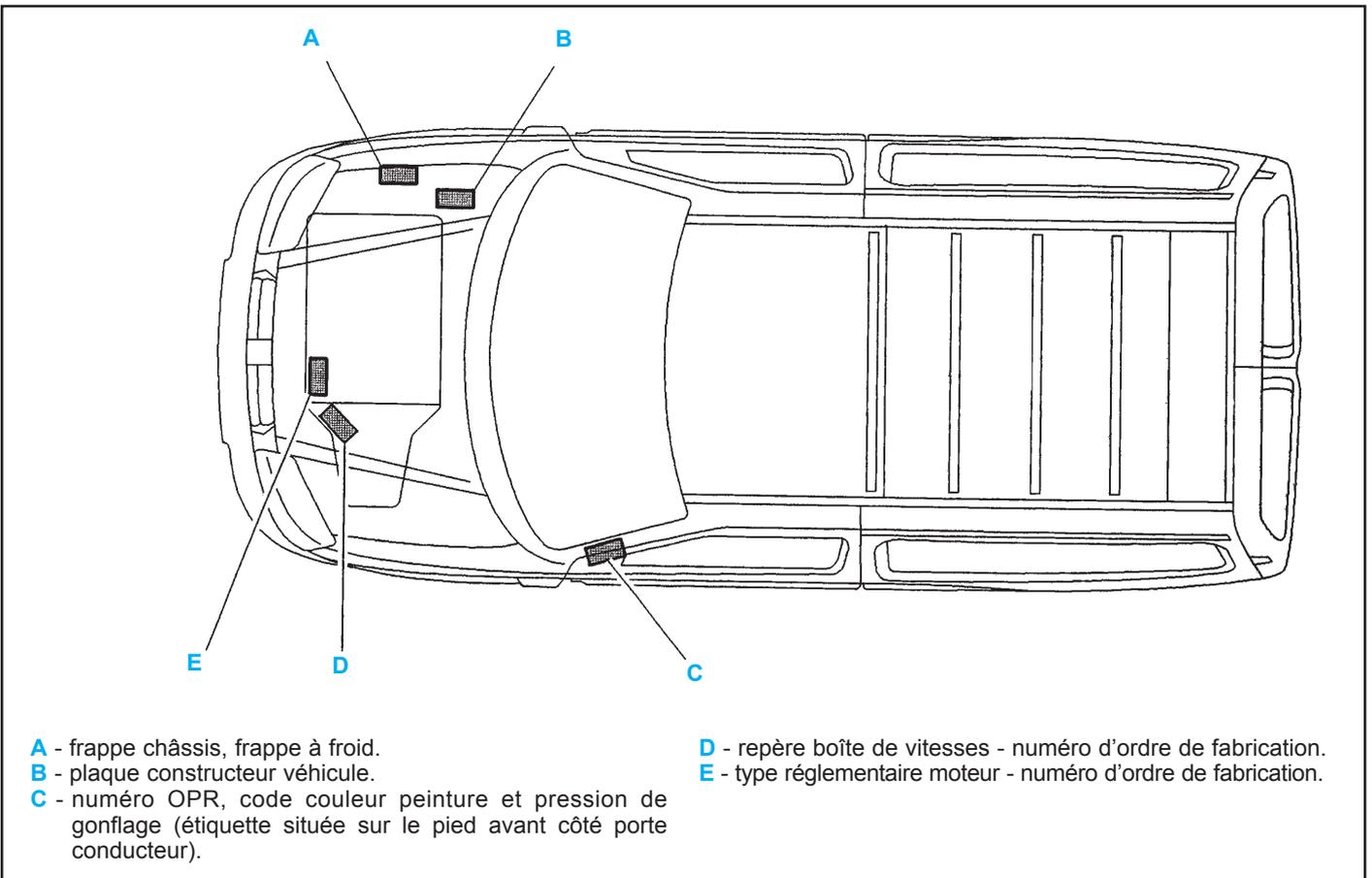
Nota : la procédure de réinitialisation peut être réalisée depuis le combiné ou à l'aide d'un outil de diagnostic.

Procédure de réinitialisation de l'indicateur de maintenance

Opération à effectuer	Observations sur l'écran
Couper le contact	
Appuyer sur le bouton de réinitialisation* (ne pas relâcher)	
Mettre le contact	Un compte à rebours de 10 secondes défile : l'information «=0» s'affiche
Relâcher le bouton de réinitialisation	L'information «=0» s'affiche
Couper le contact	

*bouton du totalisateur kilométrique.

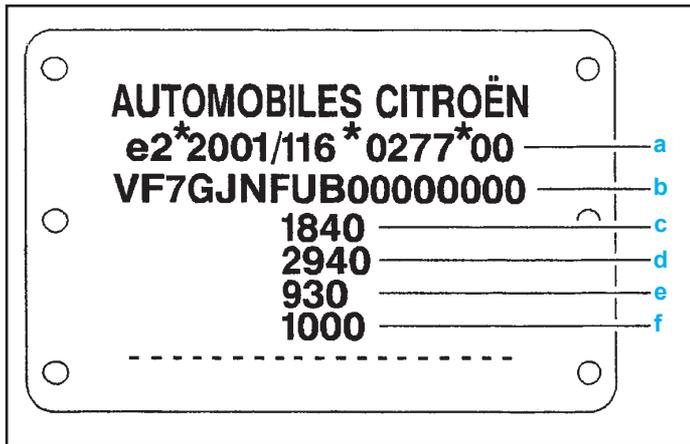
Identification du véhicule



- A** - frappe châssis, frappe à froid.
- B** - plaque constructeur véhicule.
- C** - numéro OPR, code couleur peinture et pression de gonflage (étiquette située sur le pied avant côté porte conducteur).

- D** - repère boîte de vitesses - numéro d'ordre de fabrication.
- E** - type réglementaire moteur - numéro d'ordre de fabrication.

Plaque constructeur véhicule



- La plaque constructeur comporte les indications suivantes :

- **a** : numéro de réception communautaire (*)
 - **b** : numéro dans la série du type
 - **c** : poids total autorisé en charge (*)
 - **d** : poids total roulant autorisé (*)
 - **e** : poids maximum sur l'essieu avant (*)
 - **f** : poids maximum sur l'essieu arrière (*)
- (*) : véhicules particuliers.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE